



COMITÉ DU DÉVELOPPEMENT

(Comité ministériel conjoint

des

Conseils des Gouverneurs de la Banque et du Fonds

sur le

Transfert de ressources réelles aux pays en développement)



**SOIXANTE ET ONZIÈME RÉUNION
WASHINGTON, D.C. – 17 AVRIL 2005**

DC/S/2005-0004(F)

17 Avril 2005

Déclaration de

**L'honorable Ralph Goodale,
Ministre des Finances, Canada**

Parlant au nom d'Antigua-et-Barbuda,
des Bahamas, de la Barbade, de Belize, du Canada,
de la Dominique, de la Grenade, de la Guyane,
de l'Irlande, de la Jamaïque, de Saint-Kitts-et-Nevis,
de Sainte-Lucie et de Saint-Vincent-et-les-Grenadines

**Déclaration préparée à l'intention
du Comité du développement des conseils des gouverneurs
de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international**

L'honorable Ralph Goodale
ministre des Finances du Canada

Washington, D.C.
le 17 avril 2005

Nous soulignons en 2005 le 5^e anniversaire de la Déclaration du Millénaire et le 60^e anniversaire de la première réunion des conseils des gouverneurs des deux institutions issues des accords de Bretton Woods. Le monde a énormément changé depuis 1945, et les questions de développement sont maintenant plus urgentes. Nous dressons aujourd'hui le bilan des progrès vers la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Le Comité cherche à accroître les efforts de la communauté internationale en vue de consacrer davantage de ressources au développement et prendre des mesures afin d'accroître l'efficacité et l'impact des maigres crédits affectés à l'aide internationale.

Objectifs du Millénaire pour le développement : du consensus à l'élan

La communauté internationale est à une étape critique du processus décisionnel et doit intensifier ses efforts pour garantir le respect des OMD d'ici 2015, surtout en Afrique subsaharienne. Nous devons accélérer le mouvement pour réaliser notre vision d'un monde plus prospère et plus inclusif où tous les enfants fréquentent l'école, sont en santé et bien nourris, où les gens ont des chances égales de se réaliser pleinement, où qu'ils soient nés.

Le rapport sur le suivi à l'échelle internationale de cette année est encourageant puisqu'il est évident que des progrès ont été faits, que les OMD demeurent à portée de main et que, moyennant des efforts supplémentaires, nous pouvons réussir. Le rapport fait également réfléchir lorsqu'il indique les efforts que les pays en développement et leurs partenaires du développement doivent encore faire pour réaliser les OMD.

Le programme en cinq points énoncé dans le rapport sur le suivi à l'échelle internationale pour accélérer les progrès vers les OMD est généralement un pas dans la bonne direction. Il ne fait aucun doute qu'il faudra absolument des mesures collectives pour ancrer les OMD dans les stratégies nationales de développement, stimuler et soutenir l'investissement du secteur privé dans la croissance économique, intensifier la prestation des services, réaliser le développement promis par le commerce, et rehausser l'aide et son efficacité. La collectivité du développement doit maintenant cibler des façons pour chaque partenaire de contribuer le plus efficacement possible à la réalisation de ces objectifs.

Le défi de l'Afrique

Ce programme en cinq points est particulièrement pertinent pour l'Afrique, où les besoins sont les plus grands et où une personne sur deux vit dans une pauvreté extrême. Nous nous réjouissons de la décision de l'Association internationale de développement (IDA) de continuer de consacrer à l'Afrique la moitié de ses ressources dans le cadre de la 14^e reconstitution des ressources de l'IDA (IDA 14), qui s'échelonne de juillet 2005 à juin 2008.

Les récents travaux de la Commission pour l'Afrique poussent plus loin ceux du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique et du Plan d'action du G-8 pour l'Afrique, et ils sont compatibles avec le programme du rapport sur le suivi à l'échelle internationale. Les recommandations de la Commission sont originales et détaillées, et elles devraient produire des résultats concrets au plan de la réduction de la pauvreté et de la croissance économique. Tout en soulignant clairement le rôle clé des dirigeants africains pour régler leurs problèmes de développement, surtout au chapitre de la gouvernance et de la sécurité, le rapport de la Commission soumet aux partenaires du développement en Afrique un ambitieux programme auquel chacun contribuera là où il pourra être le plus efficace.

Le Canada a notamment manifesté son leadership dans le dossier de l'Afrique lors du Sommet du G-8 de Kananaskis, tenu en 2002, qui a débouché sur l'adoption du Plan d'action du G-8 pour l'Afrique et la création du Fonds canadien pour l'Afrique, de 500 millions de dollars canadiens. Six des neuf pays cibles de l'Agence canadienne de développement international sont en Afrique : l'Éthiopie, le Ghana, le Mali, le Mozambique, le Sénégal et la Tanzanie. Cet engagement s'est poursuivi lorsque nous avons notamment annoncé, dans le budget de 2005, que notre soutien pour l'Afrique serait doublé sur cinq ans. Plus de 340 millions de dollars canadiens ont été consacrés à des initiatives de santé afin de prévenir et de traiter des maladies comme le VIH/sida, le paludisme et la polio, et plus de 200 millions de dollars canadiens serviront à alléger davantage la dette des pays les plus pauvres pour leur venir en aide.

Petits États

Nos efforts de promotion du programme de développement devraient tenir adéquatement compte des défis particuliers que doivent relever les petits États. Ces derniers sont confrontés à des problèmes importants en raison de leur vulnérabilité, de leur exposition aux désastres naturels, du manque de moyens de transport, de la diversification limitée de leurs économies et de leur capacité limitée d'affronter les chocs imprévus. Nous nous réjouissons de la décision de l'IDA d'accroître son soutien financier en haussant sa quote-part minimale de 10 % pour la faire passer de 3,0 à 3,3 millions de DTS dans le cadre de l'IDA 14. Nous appuyons l'engagement de la haute direction d'entreprendre des activités d'apprentissage ciblées et souples dans ces pays, et de recourir davantage aux notes de politique suscitant une intervention rapide et au besoin à des approches régionales renforcées. Enfin, nous pressons la Banque mondiale de faire davantage pour inciter les gens les plus compétents à travailler au dossier des petits États. Nous appuyons son initiative visant à mobiliser des ressources et à développer de nouvelles façons de combler les besoins de développement des capacités et de financement des petits États.

Mobiliser des ressources pour le développement

Il demeure urgent de mobiliser des ressources suffisantes à l'appui des programmes de développement. Bien que ce soit difficile, l'approche la plus efficace consiste à accroître l'aide de façon directe, au-delà des engagements déjà pris. D'autres propositions de financement, et plus particulièrement celles qui faciliteraient la contribution du secteur privé, pourraient aussi être étudiées. Le *Rapport sur le financement du développement dans le monde 2005* renferme des suggestions utiles pour mobiliser des ressources à l'appui du développement, dont les avantages prodigieux des réformes du commerce international; l'aide, le commerce et l'investissement sud-sud, les transferts de fonds; et l'ampleur croissante de l'aide publique au développement provenant de la société civile.

Les pays que je représente font leur part à ce chapitre. Le Canada est en voie de remplir l'engagement qu'il a pris à Monterrey pour doubler son budget de l'aide internationale d'ici 2010-2011 par rapport à ce qu'il était en 2001-2002. En s'approchant de la cible de 0,7 % du revenu national brut fixé par les Nations Unies, l'Irlande a doublé son budget d'aide publique au développement depuis 2000.

Le Canada et l'Irlande ont tous deux participé pleinement à l'IDA 14, qui a été achevée avec succès en février 2005. Le Canada a augmenté sa contribution de presque 40 % en versant 954 millions de dollars canadiens sur trois ans. L'Irlande a porté sa contribution de quelque 35 millions de DTS à plus de 58 millions de DTS, soit une hausse des deux tiers. Grâce au ferme appui du Canada, de l'Irlande et d'autres donateurs, l'IDA pourra accroître de 25 % le budget de ses programmes par rapport à l'exercice de reconstitution précédent, ce qui représente la plus forte augmentation des ressources de l'IDA en 20 ans.

Les nouvelles ressources appuieront d'importantes innovations au chapitre des politiques de l'IDA visant à réduire la pauvreté, comme la nette insistance sur la croissance et le secteur privé, un nouveau cadre reliant l'octroi de subventions au risque de surendettement et un cadre renforcé de responsabilisation axé sur les résultats et la transparence. On insiste aussi clairement sur les partenariats et sur la coordination et l'harmonisation entre les donateurs. Enfin, l'un des aspects clés du soutien financier de l'IDA à l'endroit des pays pauvres est le lien solide et transparent avec la performance des pays au plan des politiques économiques, de la gouvernance et des efforts de soulagement de la pauvreté.

Le renforcement de notre engagement collectif à libéraliser le commerce et à assurer le succès du cycle de Doha est déterminant pour l'appui d'une croissance économique dirigée par le secteur privé et constitue une étape clé pour le financement du développement et l'accélération des progrès vers la réalisation des OMD. Selon le rapport *Perspectives économiques mondiales 2004*, une bonne entente abaissant les obstacles tarifaires et non tarifaires, dans les pays industrialisés et ceux en développement, pourrait stimuler une augmentation des revenus à l'échelle planétaire et permettre à des millions de gens de sortir de la pauvreté. Le succès du cycle de Doha, par exemple, pourrait permettre aux pays industrialisés et à ceux en développement d'ajouter jusqu'à 600 milliards de dollars américains à leurs revenus et à 140 millions de personnes d'échapper à la pauvreté, tout cela d'ici 2015. Ce message était également au cœur du rapport de la Commission pour l'Afrique.

La Banque mondiale devrait poursuivre ses travaux de recherche et de promotion pour que le cycle de Doha débouche sur une conclusion constructive et propice au développement. Nous appuyons également les efforts déployés par la Banque mondiale pour que les pays en développement obtiennent une juste part des retombées des échanges commerciaux, notamment en appuyant le développement des capacités, le commerce intrarégional, la facilitation des échanges et le développement des infrastructures.

La reconnaissance explicite que le développement des capacités commerciales est essentiel pour profiter pleinement des retombées de la libéralisation des échanges pourrait atténuer certaines craintes des pays en développement à l'égard du cycle de Doha. Je veux parler ici des questions « intérieures » comme les façons de surmonter les contraintes de l'offre, la promotion d'un climat propice aux affaires et aux investissements efficaces et habilitants, et le renforcement des services liés au commerce, comme les services financiers. La Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) doivent tous deux aider davantage les pays, et surtout les petits pays des Caraïbes, à s'ajuster. Enfin, la mise en œuvre réussie des accords de partenariat économique entre, d'une part, les États de l'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique et, d'autre part, la Communauté européenne, est très importante pour les Caraïbes.

Optimiser l'aide au développement

L'efficacité du développement exige que les pays s'engagent fermement à réaliser les OMD et, de façon plus générale, le développement. Les gouvernements doivent donc prendre en charge leurs programmes de développement, communiquer les réformes aux membres de leur groupe et travailler en étroite collaboration avec les partenaires du développement. Il faut aussi que les donateurs continuent de coordonner et d'harmoniser les politiques et les pratiques, fournissent des ressources additionnelles sans compromettre la viabilité de la dette et trouvent des façons plus efficaces d'appuyer les efforts de développement des pays bénéficiaires.

Efficacité de l'aide

Nous nous réjouissons des résultats du deuxième forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide tenu à Paris. Nous sommes également heureux des engagements conjoints pris dans le cadre de la Déclaration de Paris, surtout en vue de développer au besoin les capacités des pays en développement partenaires. Il faut que la Banque mondiale continue de jouer un rôle de premier plan en vue de promouvoir la prestation coordonnée et harmonisée de l'aide à l'échelle des pays, en plus de prêcher par l'exemple. La Banque mondiale devrait préparer et instaurer son propre plan d'harmonisation, de concert avec les pays en développement et d'autres organismes donateurs, bilatéraux et multilatéraux. Le travail du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à ce chapitre serait utile.

Les gouvernements des pays en développement ont un rôle clé et critique à jouer pour coordonner l'aide. Nous nous réjouissons de ce que les gouvernements de la Tanzanie et de la Zambie se soient engagés à établir des mécanismes conjoints de planification des stratégies d'aide de concert avec leurs donateurs respectifs. Il importe que l'œuvre de pionnier de ces pays

servent d'exemples montrant que la coordination se traduit à la fois par la prestation plus efficace de l'aide et par un développement plus efficace d'après les progrès en vue de soulager la pauvreté de façon durable.

Nous devons continuer de renforcer le mécanisme des stratégies de réduction de la pauvreté (SRP) en élargissant leur contenu stratégique, en les centrant davantage sur les pauvres et en améliorant l'efficacité du mécanisme participatif qui régit leur préparation, notamment en faisant davantage place aux parlementaires et à la société civile. Les compromis qu'exige la politique macroéconomique doivent être analysés et discutés dans le cadre des SRP, et il faut accorder plus d'importance à la mise en place de politiques dans les secteurs où les pauvres participent à l'économie afin d'appuyer une croissance bénéfique pour ces derniers. Dans la mesure où les circonstances au plan des cadres stratégiques, des capacités et de la gouvernance s'y prêtent, les pays en développement partenaires voudront sans doute développer des SRP crédibles et chiffrées qui leur permettront de réaliser progressivement leurs cibles découlant des OMD d'ici 2015 et pourront servir à mobiliser un soutien plus important.

Les travaux en cours du CAD de l'OCDE visant à renforcer l'effet de soulagement de la pauvreté de l'aide au développement de l'agriculture, de l'infrastructure et du secteur privé nous aideront tous à faire en sorte que notre soutien de mieux en mieux coordonné ait un effet plus marqué sur la pauvreté.

Cibler la réduction de la pauvreté au lieu de rembourser les vieilles dettes

L'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) a permis à 27 pays d'effacer des dettes totalisant quelque 54 milliards de dollars américains, ce qui a réduit leur fardeau d'endettement des deux tiers environ et leur a permis d'accroître leurs dépenses sociales critiques. Le Canada et l'Irlande ont nettement contribué au succès de la mise en place de l'Initiative en faveur des PPTE au moyen de contributions bilatérales au Fonds fiduciaire des PPTE. En mars 2005, le Canada a versé 34,4 millions de dollars canadiens de plus au Fonds fiduciaire des PPTE afin que toutes les banques multilatérales de développement participent pleinement à la mise en place de leur contribution à l'allègement de la dette. Le Canada continue d'annuler toutes les dettes résiduelles admissibles des pays engagés sur la voie des réformes qui émergent du processus des PPTE.

Le Canada et l'Irlande estiment qu'il faut faire davantage pour aider les pays à faible revenu engagés sur la voie des réformes à mettre l'accent sur la réduction de la pauvreté au lieu de rembourser de vieilles dettes. Nos deux pays conviennent que l'IDA, le Fonds africain de développement et, peut-être, le FMI doivent intensifier leurs mesures d'allègement de la dette. En février 2005, le Canada s'est engagé à couvrir le service de la dette des pays à faible revenu admissibles engagés sur la voie des réformes envers l'IDA et le Fonds africain de développement, et il a pressé d'autres donateurs de suivre son exemple. Il a aussi invité les donateurs à convenir du besoin d'alléger davantage la dette payable au FMI et à trouver la meilleure façon d'absorber ce coût. Tous les pays ayant achevé le processus des PPTE et d'autres pays à faible revenu (soutenus par l'IDA seulement) en mesure d'affecter les économies ainsi réalisées au développement profiteraient de cette mesure jusqu'en 2015. Les pays pauvres

bénéficieraient ainsi immédiatement d'une marge de manœuvre financière pour exécuter leurs SRP.

Minimiser le risque de surendettement futur

La viabilité de la dette est un aspect important du débat plus large sur le financement du développement à l'échelle planétaire auquel doivent participer les pays en développement, les Nations Unies et les donateurs. De nombreux pays à faible revenu ont eu peine à maintenir leur dette extérieure à des niveaux soutenables tout en cherchant à réaliser des objectifs de développement comme les OMD. Les travaux de la Banque et du FMI sur le cadre de viabilité à long terme seront très utiles au sommet de haut niveau des Nations Unies. Dans ce contexte, il importe d'assurer la poursuite des travaux sur la viabilité de la dette dans le cadre plus général du financement axé sur le développement pour éviter d'engendrer des crises de ressources dans les pays qui risquent le surendettement.

En 2004, la Banque mondiale et le FMI ont instauré un nouveau cadre de gestion viable de la dette des pays à faible revenu, dont le but consiste à faciliter cette gestion au moyen de conseils au sujet de nouveaux emprunts aux pays à faible revenu pour lesquels les emprunts auprès de créanciers institutionnels constituent la principale source de financement. Sur la base de cette initiative et des leçons tirées de l'Initiative en faveur des PPTTE, le Canada et ses partenaires ont appuyé un nouveau programme de subventions pour le Fonds asiatique de développement. À la fin de 2004, le Canada et d'autres donateurs ont convenu d'un nouveau cadre de répartition des subventions qui repose uniquement sur les indicateurs de surendettement de l'IDA et du Fonds africain de développement.

La Banque mondiale et le FMI devraient renforcer encore le cadre de gestion viable de la dette des pays à faible revenu en 2005. Nous comptons revoir la question du lien entre l'octroi de subventions de l'IDA et le cadre de gestion viable de la dette, et discuter du lien entre les chocs exogènes et le surendettement lors de l'examen à mi-période de l'IDA 14.

Réagir aux chocs exogènes

Le désastre causé par le tsunami qui a balayé l'océan Indien témoigne de la vulnérabilité de nombreux pays en développement, et surtout des petits États, aux désastres naturels. Ces derniers ont des conséquences dévastatrices pour la survie, la dignité et le mode de vie des gens, détruisent l'infrastructure critique et obligent à réaffecter des investissements courants à des travaux de reconstruction et de remise en état, ce qui n'est pas optimal. La collectivité du développement s'intéresse depuis des décennies à la réduction du risque de survenance de ces désastres naturels et à l'atténuation de leurs effets.

L'atténuation des répercussions des désastres naturels passe notamment par l'intégration de la réduction des risques aux programmes de développement. Nous nous réjouissons de ce que la Banque mondiale s'efforce d'intégrer la réduction du risque de désastre aux stratégies d'aide par pays, ainsi que des mesures prises afin de promouvoir l'élargissement de cette intégration aux stratégies de réduction de la pauvreté. La Banque doit poursuivre ses efforts dans cette veine.

Nous sommes également heureux que la Banque ait revu son rôle pour aider les membres à réagir aux chocs afin d'élaborer des propositions concrètes qui seront discutées lors de l'examen de mi-période de l'IDA 14. Le financement d'initiatives de prévention et d'atténuation des désastres peut procurer d'énormes retombées. Des moyens rapides et moins perturbateurs de financer les ajustements nécessaires à la suite d'un désastre peuvent aider les pays et leurs citoyens à se remettre rapidement. Outre les suggestions en faveur d'une facilité de choc et d'options d'assouplissement à l'intérieur du cadre de financement de l'IDA, nous pourrions encourager le personnel à étudier la question sous l'angle d'une gestion moderne du risque. Cela pourrait comprendre des mécanismes de mise en commun des risques posés par certains types de chocs comme les désastres naturels touchant plusieurs pays, qui permettent aux donateurs de contribuer à des activités d'atténuation *avant* comme après un désastre et prévoient aussi des incitatifs par le biais de paiements conjoints, de réassurance et d'autres moyens pour les pays en cause d'atténuer les risques.

Le président Jim Wolfensohn

Le Canada, l'Irlande et les pays des Caraïbes que je représente vous remercient sincèrement pour le leadership dont vous avez fait preuve au cours des 10 dernières années dans le dossier du développement.

Sous votre gouverne, la Banque mondiale est devenue une organisation plus dynamique et plus efficace. Elle est un partenaire des pays industrialisés comme de ceux en développement, ainsi que des gouvernements, du secteur privé et de la société civile. Elle a appuyé les efforts de la communauté internationale en vue d'améliorer les résultats des programmes d'éducation et de santé, combattre la pandémie de VIH/sida et alléger le fardeau insoutenable de la dette des pays les plus pauvres du globe. Elle a sensibilisé la communauté internationale aux problèmes les plus urgents et les plus graves de notre époque : la corruption et les conflits, l'égalité entre les sexes, la protection de l'environnement, la sécurité, le développement économique, de même que les défis particuliers qui pèsent sur l'Afrique et les petits États.

L'approche de la Banque mondiale face au développement a considérablement évolué. Cette institution est devenue beaucoup plus efficace et centrée sur son objectif global de libérer la planète du joug de la pauvreté. Elle insiste de plus en plus sur i) la réduction de la pauvreté et les besoins des pauvres; ii) le sentiment d'appartenance des pays, en plaçant les stratégies nationales de développement au cœur de la coopération en matière de développement et en recourant davantage aux systèmes nationaux; et iii) les partenariats entre pays bénéficiaires et les partenaires du développement. Cela s'est traduit par une amélioration considérable de la collaboration entre la Banque mondiale et les donateurs bilatéraux à l'échelle des pays.

Prochaines étapes

Nous souhaitons la bienvenue au président désigné, Paul Wolfowitz, et nous le pressons de poursuivre dans la voie tracée par le président Wolfensohn, plus particulièrement en ce qui touche la primauté, à la Banque mondiale, du soulagement de la pauvreté et l'insistance sur les partenariats et sur la coordination et l'harmonisation des donateurs. Les pays que je représente

jugent essentiel de préserver la nature bilatérale et consensuelle de la Banque mondiale et de veiller à ce que tous les membres participent à la prise des décisions.

Une décennie nous sépare de 2015. Nous pressons la Banque et le FMI d'être dynamiques et d'adopter une approche stratégique pour examiner à fond leur rôle auprès des pays membres, leur soutien financier et leur appui au développement des capacités, de même que leurs travaux de développement, de promotion des intérêts financiers et de surveillance afin de maximiser leur contribution aux OMD et à la prospérité à l'échelle planétaire.